



Centre d'Accueil
Pour Enfants

Place des Sports 3 / 2768 Courgenay
161. 032 471 21 22

**Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
Centre d'Accueil Pour Enfants CAP'E
Mercredi 25 mai 2022 à 18h45 au restaurant Bea-Ba de Courgenay**

Présents :

Bédât	Sophie	Présidente
Julmy	Marie-France	Secrétaire de la Commune
Petignat	Jean-Baptiste	Membre du Comité
Sanceau	Lénaïg	Membre du Comité
Schluchter	Audrey	Membre du Comité
Kneuss	Patricia	Directrice du CAP'E
Baumann	Christel	Collaboratrice
Beuchât	Mireille	Collaboratrice
Braun	Laure	Collaboratrice
Cuenin	Guillaume	Collaborateur
Curty	Miriam	Collaboratrice
Ponce	Sophie	Collaboratrice
Ribeaud	Quentin	Collaborateur
Roth	Sonia	Collaboratrice
Friche	Cédric	Parents
Fridez	Élodie	Parents
Gigon	Pauline	Parents
Huber	Emmanuelle	Parents
Hulmann	Rachel	Parents
Raval	Adeline	Parents
Roth	Soazig	Parents
Schluchter-Marquis	Stéphanie	Parents
Surmont	Janique	Parents
Joliat	Véronique	Secrétaire du Centre d'Accueil pour Enfants

Excusés :

Barth Madhvi, Biolchi Jonas, Bonati Séverine et Lionel, Borer Charlotte et Sadrija Shapati, Borruat Marjorie, Cattin Brice et Géraldine, Ferreira Niovis, Fleury Sarah, Froidevaux Cécile, Fuhrer Déborah, Gillioz Jérôme, Girard Charlotte, Girardin Julie et Yves, Godinat Philippe & Gladys, Goldschmidt Stroudinski Fanny, Grosjean Michael, Kaser Joelle et Tatti Gaël, Lapaire Julie et Nicolas, Logos Ophélie, Loviat Maryline, Monnot Carole, Montagnesi Francesca, Nussbaumer Lysiane, Rérat Cosette & Xavier, Saraiva Aurore, Sarrazin Adeline, Turberg Camille, Turberg Coralie, Valentini Laure, Vinzia Aurélie.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'AG 2021 (affiché sur notre site internet)
2. Admissions – démissions
3. Rapport du comité
4. Rapport de la directrice
5. Rapport de la responsable pédagogique
6. Modifications règlement du CAPE (affiché sur notre site internet)
7. Comptes 2021
8. Rapport des vérificateurs des comptes
9. Budget 2022
10. Informations Cantine scolaire
11. Divers et imprévus

Mme S. Bédât salue l'assistance et ouvre l'assemblée à 18h56. Elle souhaite la bienvenue à tout le monde.
Mme Rachel Hulmann et Mme Laure Braun sont désignées pour être scrutatrices de l'assemblée.

1. Approbation du PV de l'AG 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est disponible sur le site. Il est accepté et approuvé à l'unanimité.

2. Admissions - démissions

Aucune démission n'est à signaler au sein du comité. Le comité a reçu une demande d'adhésion d'un parent, cependant, les statuts ne permettent pas un changement du nombre de membres. Il se réjouit de cet intérêt et serait très heureux d'accueillir de nouveaux membres. Il se réunira pour modifier le nombre de membres dans le comité.

3. Rapport du Comité

Durant cette année, le comité s'est retrouvé à 3 reprises et a eu beaucoup d'échanges par mail et téléphone. Les principaux thèmes abordés ont été :

- Comptes et budgets 2021/2022. Recherches de pistes d'économie
- Horaires du personnel (août 2021)
- Formation d'un collaborateur pour le suivi des stagiaires
- Nouveaux locaux pour accueillir les écoliers de Cornol
- Suivi des mesures covid
- Installation d'un système de timbrage ainsi que des discussions pour réaménager le bureau et créer un local pour les entretiens de parents et réaliser le travail administratif.
- Modification du règlement

M. C. Bart a été engagé en tant qu'éducateur ES pour un suivi spécifique.

Le comité effectue son travail avec plaisir et Mme S. Bédard tient à remercier tous les membres du comité pour leur investissement et leur présence aux réunions.

4. Rapport de la Directrice

Mme P. Kneuss prend la parole et remercie les parents pour la confiance accordée ainsi que les membres du comité et les collègues pour leur investissement.

Le nombre d'enfants au CAP'E est de 169 enfants, contre 181 enfants l'année passée. La diminution provient principalement de Cornol (35 écoliers contre 44 l'année dernière) et est due à l'ouverture de la Cantoche qui accueille 23 écoliers. Nous accueillons également 4 enfants à besoins spécifiques.

Au niveau du personnel, 3 départs sont à signaler : Noémie Schütz, Isis Jacquet et Lucie Ramseyer. Cette dernière ne reprendra pas après son congé maternité et sa demande de congé non payé.

Christel Baumann et Céline Zaugg ont été engagées durant cette année. Nous avons pu également compter sur plusieurs remplaçantes.

Nous avons eu le plaisir de pouvoir organiser quelques activités en dehors des horaires de la crèche comme la chasse aux œufs ou la fenêtre de l'Avent. Cette année, nous mettons à nouveau sur pied la nuit à la crèche.

La collaboration entre la commune et le CAP'E se poursuit afin d'améliorer l'accueil à la Cantoche.

5. Rapport de la Responsable Pédagogique

Mme M. Borruat est en arrêt de travail et n'est pas présente. Elle a cependant préparé un petit film qui est présenté à l'assemblée. Il reflète une journée au CAP'E de Courgenay et de Cornol. Elle est remerciée par les applaudissements de l'assemblée.

6. Modifications règlement du CAPE (affiché sur notre site internet)

Ordre de priorité d'admission des enfants inscrits sur notre liste d'attente :

- 1) Enfants fréquentant déjà la structure
- 2) Frères et sœurs déjà accueillis
- 3) Sur demande des institutions sociales et médicales
- 4) Par dates de demandes d'inscriptions écrites.
 - Heures d'ouvertures pour le vendredi : jusqu'à 18h30.
 - Le CAP'E accueille des enfants à besoins spécifiques.
 - Le déjeuner est automatiquement facturé si un écolier arrive avant 7h30 et avant 8h00 pour les 1-4 ans.

Ces changements sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

7. Comptes 2021

Mme M.-F. Julmy présente et commente les comptes.

La perte nette d'exploitation s'élève à CHF 983'529.45. La charge pour les communes se monte à CHF 76'429.55 (CHF 50'922.80 pour Courgenay et CHF 25'506.75 pour Cornol). Mme P. Kneuss avait mis en garde la commune et le canton en septembre 2021 d'une perte pour l'année en cours qu'elle estimait déjà à CHF 55'000.00 pour les 9 premiers mois.

Plusieurs pistes d'économie ont été discutées et appliquées (regrouper les achats nourriture pour Courgenay et Cornol. Ce regroupement n'aura pas d'influence sur la qualité, ni la quantité. La téléphonie a été repensée et adaptée, etc...).

Il faut éviter la concurrence entre Cornol et Courgenay. Le groupe des 3 ans n'étant pas complet à Courgenay, il ne serait pas judicieux d'offrir la possibilité d'accueillir, à Cornol des enfants de cet âge-là. Le comité se planche pour trouver des astuces pour remédier à la perte à Cornol.

8. Rapports des vérificateurs des comptes

Les comptes 2021 du CAP'E ont été vérifiés par M. O. Godat et M. D. Frossard.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les personnes présentes et décharge est donnée à la caissière Mme M.-F. Julmy, Mme V. Joliat, aux vérificateurs ainsi qu'au comité.

9. Budget 2022

Le budget est présenté lors de l'assemblée.

Afin de préciser la nature des frais, plusieurs comptes ont été ouverts pour la transparence. Certains comptes de Courgenay et Cornol seront à l'avenir présentés séparément dans le budget.

Le budget prévoit une perte de CHF 1'108'490.00

Le groupe 2-4 ans n'est actuellement pas complet.

Le budget présenté est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

10. Informations Cantine scolaire

Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour la cantine scolaire. Le comité est en pourparlers et devrait trouver une solution pour la rentrée d'août 2022. Ce nouveau lieu accueillerait 2 groupes « cantine » moins grands qu'actuellement. Des aménagements, tels que jeux, table, etc.... sont prévus. Un(e) éducateur/trice, accompagné(e) d'un(e) auxiliaire seront présent(e)s.

Mme A. Schlüchter précise que les parents doivent impérativement inscrire leurs enfants auprès de la commune même si ces derniers fréquentent déjà l'UAPE et doivent respecter le délai d'inscription. Mme A. Schlüchter reste responsable de la cantine. En cas de questions ou de demandes, les parents peuvent s'adresser à Mme Schlüchter ou auprès de la commune.

Le projet d'accueillir la cantine scolaire dans le local des jeunes est toujours d'actualité et sa réalisation est confiée à un architecte.

Il est rappelé que la cantine est un projet pilote lancé par le canton et qu'il n'existe pas encore de « loi » sur les cantines scolaires. Le nombre d'enfants maximum sera toutefois de 22 dans le local avec une EDE et une auxiliaire. Mme S. Bédât remercie Mme A. Schlüchter pour son investissement ainsi que la commune sans qui ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

11. Divers et imprévus

Aucun divers et imprévus.

La parole n'étant plus demandée, Mme S. Bédât remercie l'assemblée et lève la séance à 19h56.

Courgenay, le 30 mai 2022

Centre d'Accueil pour Enfants

La secrétaire



Véronique Joliat